



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLES ROY ET JOLY
ÉCOLE JOLY – Lundi, 19 octobre 2020
19 h 15 – Rencontre Teams
Procès-verbal

Étaient présents(es) : Parents d'élèves : Mme Catherine Bérubé Mme Isabelle Caillouette Mme Andrée-Anne Landry
Mme Geneviève Landry M. Jonathan Rancourt Mme Cindy Simard

Personnel école : Mme Véronique D'Amours Mme Vicky Dumont Mme Sophie Jalbert
Mme Érica Lévesque Mme Catherine Bélanger Mme Josée Vaillancourt

Communauté :

Invités : Dominique Brière (parent)

Participait également : M. Yannick Beauvais, directeur

Secrétaire :

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. Bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance	M. Yannick Beauvais souhaite la bienvenue à tous et après vérification du quorum, la réunion débute à 19 h 20. M. Beauvais précise qu'il animera la séance.	
2. Présentation des membres du conseil (5 minutes)	Tour à tour, les gens se présentent en précisant leur nom et leur fonction.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (2 minutes)	<p>IL EST PROPOSÉ par M. Jonathan Rancourt</p> <p>QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité</p>	R-CÉ 20-21-001
4. Élection d'une ou d'un président d'élection (2 minutes)	Mme Cindy Simard propose M. Yannick Beauvais comme président d'élection, il accepte.	
5. Élection des officiers (15 minutes) <ul style="list-style-type: none"> 5.1. Présidente 5.2. Vice-présidente 5.3. Secrétaire 5.4. Trésorier ou trésorière 	<p>Mme Cindy Simard propose Mme Geneviève Landry, elle accepte.</p> <p>Mme Geneviève Landry propose Mme Cindy Simard, elle accepte.</p> <p>Mme Isabelle Caillouette propose Mme Catherine Bérubé, elle accepte.</p> <p>Mme Andrée-Anne Landry se propose et accepte ensuite.</p>	
6. Procès-verbal de la réunion du 22 juin 2020 (5 minutes) <ul style="list-style-type: none"> 6.1. Adoption 6.2. Suivi 	<p>IL EST PROPOSÉ par Mme Geneviève Landry</p> <p>QUE le procès-verbal de la rencontre du 22 juin 2020 soit adopté tel que présenté.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité</p> <p>Aucun suivi à donner sauf celui du projet éducatif qui sera présenté dans une prochaine rencontre.</p>	R-CÉ 20-21-002

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>7. Point de la direction</p> <p>7.1. Organisation scolaire, affectation et orientation (information)</p> <p>7.2. Prévisions des activités (approbation)</p> <p>7.2.1. Possibilité d'activités pré-approuvées par la direction au cours de l'année (approbation)</p> <p>7.3. Mesures budgétaires 2020-2021 (information)</p>	<p>M. Beauvais a la même organisation scolaire que celle annoncée en juin dernier. Il y a deux T.E.S. dans chaque école.</p> <p>Il n'y a aucune sortie scolaire de prévues jusqu'à maintenant. Seules les marches pour les élèves de maternelle et les sorties de la Voie sportive au stade Premier Tech sont autorisées.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Sophie Jalbert</p> <p>QUE les prévisions d'activités soient approuvées telles que présentées.</p> <p>APPROUVÉE à l'unanimité</p> <p>Aucune pour le moment.</p> <p>M. Yannick Beauvais présente et explique les différents projets et mesures de soutien. Un suivi des dépenses sera fait si des changements doivent être faits au courant de l'année en fonction de la situation actuelle.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Érica Lévesque</p> <p>QUE les mesures budgétaires soient approuvées telles que présentées.</p> <p>APPROUVÉE à l'unanimité</p>	<p>R-CÉ 20-21-003</p> <p>R-CÉ 20-21-004</p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>7.4. Calendrier des communications aux parents (information)</p> <p>7.5. Projet éducatif (information)</p> <p>7.6. Normes et modalités (information et approbation)</p>	<p>M. Yannick Beauvais explique qu'il y aura deux bulletins au lieu de trois. La première communication sera remise le 20 novembre au lieu du 15 octobre et il y aura un commentaire pour l'apprentissage et un pour le comportement. Une rencontre avec les enseignants en individuel soit téléphonique ou par Teams sera planifiée.</p> <p>Le 1^{er} bulletin sera remis le 22 janvier et comptera pour 50 % de l'année, le 2^e bulletin à la fin juin comptera aussi pour 50 %. Toutes les compétences devront être évaluées à chaque étape.</p> <p>Une rencontre en avril avec les parents sera aussi prévue. Les examens du ministère seront allégés et plus courts avec une diminution de la pondération. L'idée est d'enlever la pression sur les élèves, la direction de l'école voit cette mesure d'un bon œil : plus de temps pour l'enseignement et moins d'évaluation.</p> <p>M. Yannick Beauvais n'a pas d'actualisation du projet éducatif. Le projet éducatif suit son cours et demeure disponible pour consultation.</p> <p>Ce point a été discuté au point 7.4</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Geneviève Landry</p> <p>QUE les normes et modalités soient approuvées telles que présentées.</p> <p>APPROUVÉE à l'unanimité</p>	<p>R-CÉ 20-21-005</p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>7.7. Plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence (information et approbation)</p>	<p>Climat scolaire : même tableau que l'année précédente Forces : Application de la matrice de comportements Défi : Application constante de la matrice de comportements afin de diminuer le nombre de situations conflictuelles durant les récréations.</p> <p>M. Beauvais présente les activités et les actions à prendre pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence qui auront lieu tout au cours de l'année.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Vicky Dumont</p> <p>QUE le plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence soit approuvé tel que présenté.</p> <p>APPROUVÉ à l'unanimité</p>	<p>R-CÉ 20-21-006</p>
<p>7.8. Voie musicale, Voie sportive (information)</p>	<p>Voie musicale : Ça va très bien, guitare et Drumline, les bulles classes sont respectées à l'intérieur des groupes.</p> <p>Voie sportive : Ça va très bien aussi, les cours ont débuté au stade Premier Tech.</p> <p>Il y a cependant une diminution des inscriptions à la Voie musicale et à la Voie sportive.</p>	
<p>7.9. Retour photographies scolaires et reprise (information)</p>	<p>M. Beauvais veut prendre les photos scolaires, mais en début d'année, il a dû se pencher sur ce qui est vraiment nécessaire. Il attend la confirmation pour reprogrammer les photographies. L'échange de photos entre élèves ne sera pas autorisé.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
8. Point du personnel de l'école Roy Joly (5 minutes)	Chaque enseignant présent partage sa rentrée scolaire.	
9. Point du service de garde (5 minutes)	<p>M. Beauvais rassure les membres concernant les bulles classes, le service de garde, la VM et la VS. Si le Bas-Saint-Laurent passe en zone rouge, il reverra le fonctionnement du service de garde.</p> <p>La direction a fait le choix d'offrir le service de traiteur (repas chaud) et la boîte à lunch. L'utilisation des fours micro-ondes n'est cependant pas autorisé dû aux mesures de désinfection par le personnel du service de garde.</p>	
10. Point du représentant du comité des parents (5 minutes)	Mme Isabelle Caillouette explique ce qu'est le comité de parents et qui siège au CA du Centre de services scolaire. Une réunion extraordinaire du comité de parents a eu lieu concernant le transport scolaire. La prochaine rencontre est prévue pour le 3 novembre.	
11. Point de l'O.P.P.	En raison des restrictions dû à la Covid-19, il sera difficile pour les membres de l'O.P.P. d'être présents comme l'année dernière. Le parc école pourrait revenir d'actualité. Une réflexion devra être faite sur les moyens de financement, à suivre.	
12. Adoption des règles de régie interne du conseil d'établissement (15 minutes)	<p>IL EST PROPOSÉ par Mme Vicky Dumont</p> <p>QUE les règles de régie interne soient adoptées telles que présentées.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité</p>	R-CÉ 20-21-007

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
13. Formulaires 12, 14 et 15 (5 minutes)	Les membres du conseil d'établissement recevront les formulaires par courriel. Une fois les documents complétés, ils devront être retournés au secrétariat de l'école Roy.	
14. Rapport du trésorier (5 minutes)	Le budget annuel de conseil d'établissement est de 1 100 \$.	
15. Adoption du calendrier des rencontres (5 minutes)	<p>Les dates proposées pour la tenue des prochaines rencontres sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lundi 23 novembre 2020; • Lundi 14 décembre 2020; • Lundi 15 février 2021; • Lundi 10 mai 2021; • Lundi 14 juin 2021. <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Érica Lévesque</p> <p>QUE le calendrier des rencontres soit adopté tel que présenté.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité</p>	R-CÉ 20-21-008
16. Nomination des membres de la communauté	Aucun membre.	
17. Correspondance (15 minutes) 17.1. CCSÉHDAA 17.1.1. Rapport annuel 2019-2020	Les documents du CCSÉHDAA a été envoyé à titre informatif par courriel aux membres du conseil d'établissement.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
17.1.2. Procès-verbal rencontre du 8 juin 2020 17.1.3. Ordre du jour rencontre du 16 septembre 2020		
18. Autres points (15 minutes) 18.1. Remerciements	Lecture d'une carte envoyée par Mme Chantal Jean en remerciements du cadeau offert pour sa retraite.	
19. Levée de l'assemblée	IL EST PROPOSÉ par Mme Sophie Jalbert QUE l'assemblée soit levée à 21 h 02. ADOPTÉE à l'unanimité	R-CÉ 20-21-009

Geneviève Landry, présidente

Catherine Bérubé, secrétaire